

## **Discours du Président Willy Schraen - Saint Malo- Congrès de la FNC**

Le 5 mars 2020

Je suis ravi de vous retrouver pour notre traditionnel congrès de la FNC. Merci d'être venu si nombreux malgré la menace d'un virus qui fait beaucoup parler de lui. Preuve une nouvelle fois de la vitalité de notre réseau et de son engagement. Merci au Président André Douard et à ses collaborateurs d'avoir organisé ce moment tant attendu dans ce magnifique site de Saint-Malo et dans ce beau département d'Ile et Vilaine. Je dois vous avouer que je me sens comme un poisson dans l'eau dans cette superbe région Bretagne. Pas de dépaysement à craindre pour l'homme des Hauts-de-France niveaux météo. C'est également un peu humide et venteux !

Je voudrais aussi remercier les gens qui sont dehors. Ce sont des chasseurs qui sont venus spontanément et se sont rassemblés pour soutenir le congrès national. Il y avait un mot d'ordre donné hier par des AVA..., des gens qui ont des graves problèmes existentiels ! Ils avaient décidé de venir s'enchaîner aux portes du congrès.

Je suis allé à la rencontre de ces chasseurs bretons. Merci à eux, c'est quelque chose qui me touche particulièrement.

Si notre dernier congrès national se devait de mettre l'accent sur une actualité politique et administrative pleine de rebondissements, au cœur de la mêlée comme disent nos amis du sud, il est clair qu'aujourd'hui, même si nous ne sommes pas à la fin de la mise en application de la loi chasse par les nombreux décrets qui se succèdent, nous pouvons commencer à parler de bilan. Notre année aura été ponctuée par deux grands rendez-vous : la finalisation de la réforme et son démarrage effectif dans nos structures, mais aussi la découverte d'une année noire en matière de dégâts qui a beaucoup secoué les prévisions budgétaires de certains de nos collègues.

Du côté de la réforme, avec les rebondissements du printemps 2019, nous avons mis régulièrement à l'épreuve nos nerfs, comme notre muscle cardiaque.

Il faut savoir le dire clairement, nous pouvons être fiers d'avoir mené à bien cette réforme générale de la chasse française, mais on ne va pas faire cela tous les ans, je vous rassure tout de suite.

L'histoire avait pourtant bien commencé avec la validation par le Président de la République Emmanuel Macron de notre projet, et la forte volonté d'avancer des Secrétaires d'Etat qui se sont succédés à ce poste, à savoir Sébastien Lecornu puis Emmanuelle Wargon. Nous avons même réussi à passer sans trop de problème à travers les pièges spécialement tendus par deux vieux amis de notre grande famille des chasseurs, les ministres Nicolas H et Francois de R ! Le premier avait voulu ressembler à un « picsou écologiste » des temps modernes, tentant d'imposer des taxes écologiques à tout ce qui bougeait, et prenant ses jambes à son coup en

sentant que le vert virait au jaune, mais en accusant au passage ses vieux amis chasseurs de l'avoir martyrisé... Pas sympa du tout mon Nico... Et le second, s'intéressant un peu trop aux fruits de mer, ce qui pourrait plaire aux Bretons, quoiqu'en Bretagne on ne fait pas de faute de goût élémentaire : on ne sert jamais de fruits de mer de qualité avec du vin liquoreux, c'est la base comme dirait mon fils !

Bref, avec deux écolos virés en quelques mois, nous espérions enfin que l'on arrêterait de sous-traiter l'écologie aux écologistes. Et c'est ce qui est arrivé avec la nomination d'Elisabeth Borne dont nous ne pouvons que nous réjouir. Bien sûr, tout cela n'a pu se dérouler qu'avec la vigilance extrême du groupe chasse de l'Assemblée Nationale présidé par Alain Péréa qui veille aux intérêts de la chasse, comme on veille sur ses enfants. Hélas il ne pourra pas être parmi nous, car il est dans la dernière ligne droite de la campagne électorale sur ses terres de l'Aude narbonnaises. Il sera remplacé par notre amie députée du Var, Sereine Mauborgne, qui est membre du bureau du groupe chasse et qui défend la chasse avec passion. Une députée qui était venue nous voir lors de l'assemblée extraordinaire des dégâts de sangliers, il y a quelques mois. Alain avait même réussi, il faut le dire car ce n'était pas facile, à mettre au ferme la Présidente de la commission développement durable à l'Assemblée nationale Barbara Pompili.

Tout se déroulait sans accroc et pourtant, si ma grand-mère m'a toujours répété que pour manger à la table du diable il fallait une grande fourchette, elle avait oublié de me dire que celui-ci pouvait aussi s'inviter à la nôtre.

C'est donc au Sénat que notre projet de loi a connu des heures sombres, martyrisé par des intérêts plus politiques que cynégétiques, oubliant trop souvent que ce projet était d'abord le nôtre, qu'il n'était ni celui de la sylviculture ni celui de l'agriculture, que l'ONCFS n'y était pas visé, ou disons pas suffisamment pour en avoir peur à ce point, mais c'était sans compter quelques marionnettistes que je n'oublierai pas de sitôt.

Mais le mal était fait et les coups de canifs dans les contrats d'amitiés ici ou là, avaient finalement bien fatigué l'animal de chasse, et l'approche de la commission mixte paritaire pouvait laisser supposer une fin tragique, par un renvoi à la case départ via l'Assemblée nationale.

Au final il n'en fut rien, et même si là encore nous perdîmes quelques plumes, il devait définitivement nous rester un minimum de plumage pour pouvoir affronter l'hiver 2019/2020 avec une relative sérénité. J'en profite pour remercier le travail remarquable du sénateur Patriat, qui par son action assura avec d'autres parlementaires, l'avenir de la chasse française.

Je vous ai toujours dit que cette réforme ne laisserait personne au bord du chemin, et je tiendrai cet engagement jusqu'au bout avec vous mesdames et messieurs les élus, mais avec vous également, mesdames et messieurs les salariés, vous qui êtes si engagés dans la défense de la chasse.

Et les premiers à ne pas avoir été laissés au bord du chemin, ce sont bien les chasseurs eux-mêmes. Comment ne pas s'enflammer quand on voit que ce chiffre de 450 000 permis nationaux a été atteint ! Comment avons-nous pu douter un instant que cette réforme n'était pas celle des chasseurs avant tout ? Mes oreilles résonnent encore du sobriquet de « permis des riches » attribué par certains. A ceux qui craignaient pour la

bonne santé financière de nos effectifs, je suis heureux de vous annoncer ici, à cette tribune, que la moitié d'entre eux sont des gens riches ! Et pour nos amis chasseurs qui n'ont pas pris le permis national pour l'instant, je suis heureux de leur dire que 80% des permis départementaux ont également baissé. Comme quoi la réforme a bien été collectivement partagée, et n'aura laissé aucun chasseur de côté ! Cela doit être notre plus grande satisfaction !

Sachez aussi que ce permis ne plaît pas à nos adversaires, ce qui est plutôt une bonne nouvelle. Sachez que lors de la dernière loi de finances, l'ami des végans et des antispécistes d'extrême gauche, pardon pour le pléonasmе, bref, Jean-Luc Mélenchon a déposé un amendement pour revenir au permis national à 420€. Lorsqu'on se prétend défenseur de la classe populaire, et qu'on tente de faire doubler les factures des Français, je pense que comme tous ceux qui veulent ramasser des voix écologistes à pas cher, le vert semble avoir pris le dessus sur le rouge.

Si le chiffre des 5 millions de détenteurs de permis de chasser est connu, le chiffre du nombre précis des validations annuelles est longtemps resté flou. Nous avons une idée de nos effectifs, mais c'était complexe d'avoir un chiffre précis du nombre de nos chasseurs. C'est maintenant chose faite, et nos effectifs sont dorénavant quantifiables. 1 030 000 chasseurs en France ! Voilà le chiffre exact de nos effectifs, dont nous n'avons pas à rougir d'ailleurs !

Nous sommes donc plus d'un million à pratiquer la chasse quelques jours par an, mais nous sommes surtout plus d'un million à œuvrer chaque jour pour que la nature soit plus belle et plus accueillante pour la faune et la flore. Ce chiffre révèle au grand public que la chasse est bien autre chose que le seul port d'une arme. Et cela sera amplifié par la mise en place de l'éco-contribution qui a vu le jour dans le cadre de la réforme de la chasse et sera déployée au sein de nos fédérations régionales.

Vous savez tous l'espoir que je mets dans l'action médiatique, politique et scientifique de cet échelon et ô combien cela sera une chance extraordinaire à saisir pour l'image de la chasse française. Quinze millions d'euros dans une corbeille écologique entre la chasse et l'Etat, c'est bien en deçà de l'action quotidienne et écosystémique des chasseurs français, mais c'est une première grande reconnaissance de notre travail.

Déjà et depuis longtemps les chasseurs défendent la nature et sa biodiversité. C'est dans ce contexte, que l'écocontribution prend toute sa force. Dans toutes les régions que j'ai visitées ces dernières semaines, les mêmes questions de la presse, et les mêmes effets médiatiques sur ces échelons régionaux qui concentrent notre action en faveur de la biodiversité. Mes amis, nous ne devons pas manquer ce rendez-vous avec l'Histoire. Les FRC seront demain le tremplin écolo essentiel à notre reconnaissance dans l'opinion publique. Tout ceci bien sûr ne sera possible que si vous avez la volonté de saisir l'opportunité exceptionnelle qui nous est donnée ! Je crois en l'éco-contribution, et je suis persuadé qu'elle représente l'avenir scientifique et écologique de la chasse française, bien au-delà de ce que nous aurions pu espérer. Merci encore à Sébastien Lecornu d'avoir eu cette idée formidable !

Si la réforme nous donne certaines satisfactions évidentes, il reste des sujets qui compliquent encore les choses entre nous. Je pense à ces transferts de compétences

de l'Etat vers les fédérations dans le domaine du plan de chasse et à la gestion des ACCA. Si nous ne pouvons qu'applaudir la confiance que nous témoigne l'Etat dans la délégation grandissante d'un certain nombre de missions, force est de constater que certaines risquent d'entraîner un surcroît de travail pour vos structures. Je vous rappelle que nous avons prévu ces éventualités financières dans l'établissement d'une commission interne propre à ces sujets, et d'une dotation adaptée à ces enjeux.

La gestion des ACCA semble pour les gens concernés être une inquiétude grandissante. Mes amis, ne tombons pas dans cette tendance actuelle très française d'imaginer le pire avant même de connaître l'étendu réelle de la portée de cette mesure. Dois-je vous rappeler qu'il y a quelques mois la loi Verdeille n'était plus, et que c'est ce même gouvernement qui a su trouver avec votre Fédération nationale le chemin d'un amendement salvateur pour que la chasse populaire française ne disparaisse pas, malgré le remarquable travail de destruction parlementaire orchestrée par certains lobbies sylvicoles ! Alors, attendons de voir les effets de cette reprise en main par la chasse française de son destin structurel. Je ne doute pas que vous trouverez une écoute légitime auprès de notre trésorier et de sa commission financière, pour que les choses se passent au mieux.

Si le sujet des transferts de missions n'est dans le fond qu'un problème d'argent, donc un problème qui trouvera toujours une solution, il est un sujet qui m'inquiète au plus haut point, celui de la gestion adaptative. Le premier essai est clairement un échec.

En premier parce qu'il a conduit le Conseil d'Etat à prendre les avis du comité scientifique comme une jurisprudence face aux arrêtés de notre ministre de tutelle. Ce n'était en aucun cas ni le souhait du gouvernement, ni le mien. Mais le résultat est sans appel, et les contentieux encore en cours ne peuvent qu'attiser nos craintes. Cette question a clairement été évoquée avec le Chef de l'Etat en ce début d'année, et chacun est d'accord pour reconnaître que ce n'était pas le but recherché.

A partir de là, il nous faut revoir le fonctionnement de ce dispositif, non pas pour en faire une machine pro-chasse comme nous en accusent déjà nos adversaires, mais comme quelque chose qui soit beaucoup moins militant dans ses affirmations, comme dans ses avis. Nous travaillons donc avec la ministre pour trouver le bon point d'équilibre pour que ce fonctionnement soit à l'avenir accepté par l'ensemble des protagonistes, et non comme une victoire des uns sur les autres.

La liste des quatre espèces que nous tenterons à nouveau de discuter ce printemps, sera la dernière tentative de ma part. Si nous devons revivre la même chose qu'au printemps 2019, alors je ferai ce qui est en mon pouvoir pour mettre un terme à cette parodie de science teintée de dogmatisme. Et pourtant mes amis, la gestion adaptative qui fonctionne à merveille sur d'autres continents, me paraît comme la seule direction possible pour la chasse française. À tous ceux de nos rangs qui s'excitent parce que nous n'avons pas eu les oies en février dernier, ou parce que nous avons perdu un courlis juridiquement moribond depuis plus d'une décennie, je leur dis que le pire pourrait être à venir. La chasse que nous pratiquons sur des espèces migratrices fragilisées, est une épée de Damoclès qui nous menace aujourd'hui.

La Fédération nationale mène un combat héroïque avec ses équipes sur ces sujets d'une extrême sensibilité, et je peux vous prédire que l'avenir sera très sombre si nous

ne faisons pas preuve d'une grande solidarité devant les montagnes juridico-scientifiques que nous allons devoir franchir dans les mois et les années qui viennent. Ceux qui pensent qu'il est plus utile de livrer des batailles internes plutôt que de s'unir dans nos combats externes font le jeu de nos adversaires et de l'administration qui adorent nos divisions.

Dans les prochains décrets issus de la loi du 24 juillet 2019, il en est un qui a fait couler beaucoup de salive dans notre huis-clos de hier après-midi. Il s'agit bien sûr de la formation sécurité. Si le temps de formation tournera autour de 3h30, et cela une fois tous les 10 ans, elle devrait rassembler un maximum de 30 personnes par session. Nous verrons avec l'Etat si d'autres moyens personnalisés sont applicables ou non pour ce genre de chose. Il n'en demeure pas moins qu'après le vote d'hier, cette formation sera, sur le principe, gratuite. J'avais souhaité seulement que la pratique soit la même sur tout le territoire, et je remercie chaque président d'avoir accepté cela. Pour ce qui est du résultat, chacun avait ses idées, et moi les miennes, et j'enregistre comme parfaitement conforme la décision qui a été prise hier par 57% des votants.

L'Office Français de la Biodiversité est donc né le premier janvier 2020. Je voudrais reformuler mes félicitations aux heureux parents, et souhaiter une longue vie à ce jeune établissement qui demeure une première européenne sans précédent. Je voulais aussi clarifier certaines choses devant le président et le directeur de cet établissement qui nous font aujourd'hui l'honneur d'être parmi nous.

Certains d'entre vous vivent encore dans la nostalgie de l'ONCFS. Nous savions tous qu'à partir du moment où l'AFB avait vu le jour, il n'était plus possible d'éviter soit une fusion de ces deux établissements, soit une disparition de l'un des deux. Rappelez-vous ces dernières années la baisse constante du budget de l'ONCFS qui commençait à ressembler à une vraie peau de chagrin. Il était temps d'agir pour que le Pierre le chasseur ne finisse complètement déshabillé par le Paul biodiversité. Nous avons validé le lancement du processus de fusion avec l'Etat, n'oubliant pas au passage de prendre quelques royalties sur la transaction. Je ne pouvais l'imaginer autrement, bien que beaucoup m'avaient prévenu que c'était impossible.

Au final, l'OFB est né, avec trois chasseurs au conseil d'administration, ce qui peut paraître un peu juste quand on laisse encore 50 millions d'euros dans la corbeille de la mariée biodiversité. Mais il fallait négocier avec notre chère Secrétaire d'Etat, Emmanuelle Wargon, et ce n'est jamais facile!

Néanmoins soyons positifs pour ce nouvel établissement. Le président Thierry Burlot est un homme qui connaît bien son sujet, on a pu le vérifier ; ses compétences et sa vision rurale de l'établissement public sont deux garanties de poids pour nos trois représentants, Danielle Chenavier, présidente de l'Isère, Patrick Massenet, président de Meurthe-et-Moselle, et bien sûr notre vice-président de l'OFB Hubert Louis Vuitton que je félicite ici pour sa brillante élection. Faisons confiance au président Thierry Burlot qui vient d'être élu pour que la chasse ait bien l'écoute du conseil de l'OFB et qu'elle soit parfaitement intégrée aux stratégies écologiques qui y seront développées.

Nous pourrons aussi compter sur l'attention de son directeur général, Pierre Dubreuil, dont les débuts prometteurs dans le monde cynégétique semblent un excellent présage pour la suite. Je voulais vous dire aussi, que même si je veillerai toujours à l'indépendance totale des structures de la chasse vis-à-vis du nouvel établissement, et j' imagine qu'il en sera de même pour vous mon cher Président, nous serons bien

évidemment amenés à travailler ensemble de grands dossiers pour la chasse, comme pour la biodiversité. Je crois en l'avenir commun de nos maisons. Je crois surtout en la sagesse de l'Etat dans une approche plus humaine de l'écologie, mais aussi compatible avec une écologie qui respectera l'ensemble de l'économie rurale avec nos amis agriculteurs, comme les intérêts des usagers de la nature.

Nous nous sommes battus pour que la priorité numéro un de ce nouvel établissement soit la police y compris dans la loi créant l'OFB. Certains parlementaires comme Barbara Pompili s'y sont opposés et ont perdu. D'ailleurs à Chamonix, il y a 15 jours, en présence des membres du CA de l'OFB et devant 400 agents, le Président de la République, Emmanuel Macron, a annoncé la création d'une « police rurale, de la nature, de la chasse et de la pêche » comme cela était demandé par les chasseurs, les pêcheurs et les maires ruraux. Mais attention il s'avère aussi que la grande liste des missions de l'OFB sur l'eau, la terre et l'air, obligera les responsables nationaux et de terrain à prioriser certaines de leurs missions.

Vous avez tous compris où je veux en venir. Je pense que le besoin de police rurale est tel aujourd'hui qu'un échelon naturel de police cynégétique et de petite police de proximité environnementale semble incontournable. Je pense que les fédérations de chasseurs peuvent jouer ce rôle extrêmement complémentaire avec l'OFB pour que les mailles du filet ne comportent aucun trou. Nous avons également des compétences dans nos rangs, même s'ils ne sont pas uniformes sur l'ensemble du territoire national. Nous avons surtout ce réseau de renseignement exceptionnel avec nos agents de développement, nos gardes particuliers, nos piégeurs et bien sûr l'ensemble de nos chasseurs.

Lorsque je regarde ce que font les fédérations de l'Oise, du Haut-Rhin ou du Doubs par exemple, dans leur partenariat avec la gendarmerie nationale, je pense qu'il y a la place pour ces deux polices complémentaires afin que nous puissions faire respecter encore mieux nos schémas de gestion cynégétiques et limiter l'impact des incivilités récurrentes au fond de nos villages. L'idée qui est de mettre en place des conventions avec les communes où les communautés d'agglomération est aujourd'hui d'actualité. Je remettrai un dossier détaillé au Président Emmanuel Macron sur cette proposition, après bien sûr avoir reçu l'avis du président et du directeur de l'OFB.

Il est temps d'aborder les sujets d'actualités qui ne sont pas liés directement à l'application en cours de notre réforme. Je pense bien sûr aux problèmes financiers liés aux dégâts de sangliers. Nous sommes sur un des sujets les plus épineux du moment entre les fédérations de chasseurs, la FNC, l'Etat et bien sûr le monde agricole. Nous avons connu au printemps une explosion des dégâts de sangliers, due en grande partie à une fructification forestière exceptionnelle, rappelant d'ailleurs que le sanglier en période de reproduction était bien plus inféodé au gland du chêne de nos forêts qu'au maïs de nos plaines. De part cette explosion, certains de nos collègues ici présents sont confrontés à des situations financières dramatiques pour l'avenir de leur structure, comme pour leur mission d'indemnisation.

Nous nous sommes réunis en octobre dernier pour pouvoir réfléchir ensemble à ce problème, et définir les pistes de réflexion. Christiane Lambert, la présidente de la FNSEA a participé activement à nos travaux et je la remercie sincèrement. J'ai présenté les conclusions de nos travaux au Président de la République qui a

parfaitement pris la mesure de la complexité de ce dossier. Les zones non ou peu chassées, le poids de la gestion administrative des dégâts, comme l'analyse juridique de la loi d'indemnisation faite par Maître Spinosi, sont autant de points qui ont été abordés et débattus avec lui.

Dans un premier temps, et devant l'urgence du dossier, le chef de l'Etat a validé l'ouverture d'une discussion sur la gestion administrative du dossier dégâts, qui se chiffre à une trentaine de millions d'euros actuellement. Mais cela ne sera pas suffisant. Hier après-midi, la moitié des présidents présents en assemblée générale ont demandé une modification en profondeur de la loi d'indemnisation. Je demande donc fermement aux ministres concernés par ce dossier d'entendre le cri d'alarme de la chasse française. De nombreuses fédérations ne tiendront pas longtemps financièrement en continuant à payer l'entièreté des dégâts, alors que nous savons tous que la responsabilité est largement partagée. De nombreux chasseurs sont également à deux doigts de raccrocher la carabine devant les sommes que les fédérations sont malheureusement obligées de leur faire porter financièrement. Mais je tiens aussi à rassurer notre ami Pascal Ferey, toute avancée sur ce dossier ne peut se faire au détriment économique du monde agricole.

A ceux qui seraient tentés d'ouvrir le contentieux juridique sans concertation avec la FNC et leurs collègues ici présents, je leur demande de ne pas prendre ce risque tant que nous n'avons donné la chance à une solution de compromis. J'attire aussi l'attention de chacun sur le risque immédiat qu'il y aurait à ne plus payer les dégâts. Ce geste fort, obligerait immédiatement l'Etat à la mise sous tutelle de la Fédération départementale concernée. Je vous rappelle également que la contribution territoire qui a été validée dans la loi du 24 juillet, peut être mise en application, même si je conçois que politiquement c'est une position qui ne rend pas populaire le président fédéral et son CA.

Mais, pour qu'une contribution territoriale sur les dégâts soit parfaitement acceptée, il faut impérativement que les chasseurs puissent disposer de l'ensemble des outils nécessaires. La chasse du sanglier en mars, mis à disposition des présidents de Fédérations qui souhaitent l'utiliser, est le premier décret dans le sens de la responsabilisation des territoires. Mais cela n'est bien sûr pas suffisant. Le décret sur le grand gibier actuellement en cours de consultation, et particulièrement la partie sur l'agrainage, est crucial dans la bonne application des actions sur les territoires. Je ne me suis jamais caché, je suis un fervent défenseur de l'agrainage dissuasif, et cela du premier janvier au 31 décembre. Le principe est pour moi simple, le sanglier n'est pas le problème, ce sont les dégâts qui en posent un !

Bien sûr les deux sont liés, mais on peut avoir du sanglier, s'en occuper toute l'année, et avoir au final un minimum de dégâts. Le décret sur la maîtrise des populations de grand gibier valide parfaitement les choses, sur le fait que le nourrissage est bien interdit, mais que l'agrainage dissuasif devient possible toute l'année, à condition que le schéma de gestion cynégétique puisse le valider. Mon cher Pascal Ferey, je sais que le monde agricole n'était pas chaud, mais je voulais devant toi remercier les membres agricoles du CNCFS, qui se sont abstenus, et qui ont eu l'élégance de ne pas voter contre. Merci pour ce geste fort de votre part, c'est cela aussi l'esprit de famille !

Il manque encore un dernier maillon que nous négocieront avec l'Etat dans les semaines qui viennent, il s'agit de la boîte à outils. Elle sera riche et variée, dans l'esprit habituel de la FNC de fournir un maximum de possibilités aux présidents de fédération qui le désirent. C'est sur ce point qu'il faudra que les choses soient claires, et c'est bien

au Président de valider la mise en application de la boîte, pour être sûr de ne pas mettre un jour une boîte à outils dans les mains d'un Préfet trop zélé ou peu enclin à la chasse. C'est bien évidemment ce point précis qui sera le plus difficile à accepter pour l'Etat et pour le monde agricole. Néanmoins, et tant que nous n'aurons pas une stratégie tripartite pour un vrai retour du petit gibier dans nos territoires, le sanglier reste et restera le noyau dur de la chasse française. Nous devons trouver ensemble l'équation du retour sur la SAU d'une petite faune sédentaire riche et variée, et cela de façon pérenne. Les politiques agricoles, et j'aime rappeler que je ne vise pas nos agriculteurs dans cette phrase, cher Thierry Cabanes, les politiques agricoles ont mis à mal de nombreuses espèces par le passé. Si l'Etat a décidé un jour une production massive agricole pour nourrir le pays et la planète, c'est aussi à lui de réparer la part de dommages collatéraux qui est la sienne. Pour finir, je pense sincèrement que c'est dans la SAU, et pas sous les cloches de verre et derrière les ursus des réserves nationales souvent écologiquement moribondes, que nous retrouverons la biodiversité ordinaire. C'est vers les agriculteurs qu'il faut diriger l'argent, plutôt que dans les mains des apprentis sorciers de l'écologie de salon. La nature, comme nos agriculteurs ne s'en porteront que mieux ! Je crois pouvoir compter sur les principales organisations agricoles et je sais, pour en avoir parlé longuement avec eux, que Pascal Ferey et Christiane Lambert partagent mon point de vue sur la nécessité de traiter « en même temps », si j'ose dire, le sanglier et le petit gibier.

C'est dans ce cadre national, que la FNC a décidé de lancer une nouvelle politique « petit gibier ». Je sais que l'attente a été longue, mais la réforme n'a laissé que peu de place pour mener d'autres combats. Le temps est donc venu de reprendre l'offensive collective sur le petit gibier sédentaire, et l'organisation de ce premier séminaire faisant par les présidents Butel et Moktar a été une grande réussite, et a nourri beaucoup d'espoir pour certains. Je sais que la commission « petit gibier » est au travail sur ce point, mais pas seulement. Il y a un autre gibier qui connaît actuellement une chute importante de ses effectifs, il s'agit du lapin de garenne, base de la chasse populaire française pendant longtemps, avant que le sanglier ne prenne sa place. Rouvrir rapidement ce dossier est une évidence pour la biodiversité, car cet animal se retrouve impliqué dans de nombreux écosystèmes faunistiques et floristiques. Dans le cas du lapin de garenne nous avons une autre équation que celle du faisan à résoudre ; il s'agit surtout d'un problème sanitaire. Je pense que l'Etat doit prendre la mesure de la situation concernant cette espèce, et surtout nous donner enfin les moyens juridiques et scientifiques d'œuvrer pour le salut de notre Jeannot national. Voilà peut-être, monsieur le président de l'OFB un extraordinaire sujet transversal que nous pourrions mettre à l'ordre du jour de votre établissement. N'oublions pas, qu'en ces temps de coronavirus certains ont joué avec le feu en inoculant un jour un virus plus actif qu'Ébola à une espèce sauvage pour la détruire. On a déjà beaucoup de chance que le transfert à l'être humain ne se soit pas fait, mais nous ne sommes à l'abri de rien pour l'avenir. Monsieur le Président, nous vous remettrons un dossier sur le lapin dans les semaines qui viennent, avec l'espoir que vous lui réserverez le meilleur des accueils.

Si je devais encore faire un vœu pieux pour que nos chasseurs ne rechignent pas à aller chasser le sanglier, je le ferai dans la venaison. Didier Guillaume, notre ministre de l'Agriculture sait très bien de quoi je parle, et il est temps d'alléger les multiples contraintes qui pèsent sur les balles dans les animaux, les problèmes liés aux viscères, mais aussi sur une venaison qui soit valorisée décemment par les transformateurs de

viande de gibier. Je l'ai vu il y a peu, mais je vais devoir le mettre à nouveau sous pression, car je ne suis pas certain que ses services aient pris conscience des urgences.

Et je ne parle même pas des retards dans les engagements pris en compensation de notre mobilisation exemplaire sur la PPA dans les 3 départements de l'Est. J'attends de sa part des réponses rapides sur tous ces sujets. Comment se fait-il, devant la lourdeur administrative et vétérinaire que subit la venaison française, que l'on accepte que 90% de la commercialisation de gibier en France puisse provenir de l'importation ?

Toute cette ressource alimentaire locale, de qualité reconnue se trouve jetée à la poubelle suite au zèle de l'autorité sanitaire française. Parce que les pays de l'Est seraient exempts de tous reproches sur la traçabilité de leur camion de carcasses de sanglier qui rentrent en France comme on rentre dans un moulin ? Beaucoup de monde a intérêt à ce que les choses ne changent pas trop vite, parce qu'à 4 centimes d'euros le kilo de sanglier au départ de la Pologne et de la Roumanie, il y a un paquet de fric à se faire. Alors, plutôt que de laisser les chasseurs français le lundi matin avec un tas de sangliers sur les bras, je pense qu'il y a quelques mesures de bon sens à prendre pour l'économie rurale, la santé alimentaire des français, mais aussi pour qu'on ne soit pas obligé de cesser la chasse faute de débouchés. Notre projet est de remettre dans l'assiette des Français, cette viande de gibiers de nos terroirs.

Le temps est venu d'aborder le sujet européen. J'ai toujours été un grand défenseur du rêve européen, mais je dois vous avouer que dans certains domaines le rêve commence à ressembler à un cauchemar. La chasse, dépendante de la direction européenne de l'environnement, ce fameux bâtiment où vous marchez pendant 50 mètres pour aller en salle de réunion, et où vous découvrez que les murs de ces couloirs sont tapissés par des affiches de propagande anti chasse, toutes plus explicites les unes que les autres. Malgré les barrières des langues, on comprend aisément que cela ne va pas le faire !

Si en France, l'écologie politique punitive anti-chasse bat son plein, à Bruxelles on devrait plutôt parler de religion d'état. L'Europe sociale, politique, économique et militaire est une grande avancée pour les peuples, mais je me dresse contre la volonté de destruction des traditions, des transmissions et des spécificités des habitants des territoires qui composent la communauté européenne. Au nom de l'écologie idéologique, on finit par tenter de faire disparaître nos identités et nos valeurs. L'arrivée récente au Parlement européen d'écologistes politiquement opportunistes, ayant une connaissance livresque des pratiques de la nature et des femmes et des hommes qui vivent dans ces territoires, m'oblige à vous dire que le nouveau mandat européen ne devrait pas être de tout repos pour la ruralité comme pour la chasse.

Après que les technos de l'Europe aient largement profité de l'absence politique entre deux mandatures pour nous envoyer leurs petites mises en demeure, j'ai hâte de savoir comment le nouveau Commissaire européen à l'environnement va pouvoir remettre de l'ordre. J'ai par principe confiance en lui, car il est connu pour être pragmatique et il a le bon goût d'être chasseur. J'espère le rencontrer dans les plus brefs délais pour que l'on cesse ce harcèlement réglementaire permanent qui transforme progressivement les chasseurs et les ruraux français en anti européens primaires, ce qui est regrettable. De premières énormités avaient déjà été développées sous l'aire de Ruggy, en diminuant de façon plus politique que scientifique les quotas de ces chasses, mais nous voyons maintenant que c'est la propre survie de ces chasses qui est en jeu.

Selon les principes d'une vieille stratégie qui a fait ses preuves de prendre chaque chose l'une après l'autre, l'Europe concentre actuellement ses attaques sur la chasse aux gluaux. Que les autres chasses traditionnelles se rassurent, leurs cas est déjà à l'étude. Je ne peux, et n'accepterai jamais que l'histoire même de l'évolution de notre espèce à travers la chasse puisse être remise en cause par ces Guignols de passages, qui n'ont en bouche que le mensonge pour convaincre. Il y a une histoire des traditions françaises bien avant l'Europe des Etats, et il y en aura encore une, bien après sa fin.

Si l'Europe devait continuer en ce sens, je peux vous prédire que les « brexits » finiront par faire le buzz un peu partout. Arrêtons d'emmerder les ruraux mais arrêtons vraiment, et que les écolos bruxellois continuent à se prélasser dans leur cocon doré, à trouver des nouveautés à la con pour justifier leurs rémunérations. Je pense à la hauteur des échelles pour la cueillette des fruits, 80 cm c'est court pour un cerisier, ou passer de 7 litres d'eau de contenance de vos chasse d'eau à 5 litres. Quand les Chinois auront finis de livrer les nouvelles cuvettes aux 446 millions d'européens concernés, l'empreinte carbone devrait faire logiquement mourir d'une crise cardiaque la petite Greta Thunberg. La bataille sera rude, il faut que nous en ayons tous conscience.

C'est vrai que la pollution est devenue une priorité pour l'Europe, et principalement celle qui vient de la pratique de la chasse et de la pêche avec l'utilisation du plomb. Le plomb est un métal lourd polluant. Sa dissémination dans la nature par les balles et les cartouches est un problème. D'ailleurs difficile de savoir en tonnes ce que représentent les autres pollueurs au plomb en France. On attribue à la chasse française d'en envoyer annuellement 4 000 tonnes dans la nature, et bien que les chiffres soient difficiles à obtenir et souvent contradictoires, on estime que cette pollution reste inférieure à 1% de la pollution globale de ce métal sur les territoires.

Avec 48 000 morts par an en France liés à la pollution de l'air par le plomb, vous imaginez bien que la grande priorité est de sauver du saturnisme les ruraux qui meurent par milliers chaque année ! A les entendre nos grands-parents et nos parents n'ont pas fait de centenaire, tous sont morts prématurément en mangeant trop de gibier tué à la chasse ! J'ai découvert aussi que les oiseaux mourraient massivement de saturnisme, l'Europe parlant de 1 à 3 millions d'oiseaux par an ! Ce chiffre allant du simple au triple me paraît totalement farfelu, nous qui sommes dans les zones humides et les étangs de France tous les jours comment se fait-il que nous n'ayons jamais trouvé un de ces oiseaux morts ? C'est d'ailleurs bien peu à côté des 25 milliards de proies mondiales qui meurent sous les canines de grominets dans le monde chaque année....comme les 400 millions d'oiseaux et de mammifères qui finissent sous les pneus et les pare-brise des véhicules motorisés (même ceux des écolos en tuent), et j'en finirai avec un dernier chiffre français qui estime à 5 millions les oiseaux tués par les fils électriques dans notre beau pays et je ne parle pas des éoliennes.

On comprend mieux l'urgence absolue pour nos intellectuels écologistes européens à s'attaquer dans les plus brefs délais à la pollution du plomb de chasse qui menace la planète, excusez du peu. C'est comme en atteste tous ces chiffres, un vrai problème écologique majeur, pas du tout teinté d'une nouvelle idéologie malsaine.

L'Europe a donc décidé de prendre le sujet à bras le corps, en proposant des bandes tampon de 400 mètres autour de l'eau en général, où il serait interdit d'utiliser le plomb de chasse. Même la flaqué d'eau sur le champ serait bien sûr concernée. Et loin d'une volonté de harcèlement de la part de l'Europe, on apprend que toute personne ayant dans sa poche une cartouche de plomb quand elle se trouve dans la zone

d'interdiction des 400 mètres, sera verbalisable. Qu'elle est belle cette Europe, quand elle se soucie des vrais problèmes de fond liés à la pollution et à la souffrance animale, quel courage aussi de s'attaquer aux grands pollueurs que nous sommes, avec ce sentiment de confiance à notre égard qui transpire dans les intentions.

Et pourtant sur ce sujet, je vais peut-être vous surprendre ! J'en ai assez qu'on me rabâche régulièrement cette pollution du plomb liée à la chasse. Alors si évidemment la bande des 400 mètres est simplement grotesque et inapplicable, je dois vous dire que nous avons peut-être l'occasion de rebondir en prenant les choses en main.

D'abord je tiens à remercier le Président de la République qui a donné des ordres clairs à sa diplomatie pour rejeter en commission le nouveau zonage anti plomb de chasse. C'est courageux, c'est cohérent avec le discours que nous avons ensemble, mais c'est surtout une grande première pour la France au niveau européen. Mais même si l'Etat français soutient le fait qu'il vaudrait mieux déjà commencer par étendre l'interdiction du plomb en zone humide à tous les pays européens avant d'aller plus loin, ce passage en commission aura eu le mérite de mettre en valeur la position largement minoritaire de la France. Ce qui veut clairement dire qu'avant un nouveau passage de ce sujet devant la commission en juillet prochain et son application sous 18 petits mois, il va falloir trouver un autre moyen.

Mesdames et messieurs, le temps est peut-être venu d'affronter la réalité de cette faiblesse que nous affichons vis-à-vis de la nature avec cette pollution au plomb. Loin d'être la plus importante, la plus urgente, ou même la plus dangereuse, il est évident que c'est bien nous qui en sommes responsables. Je pense que le moment de balayer devant notre porte, et d'engager la discussion sur ce sujet est venu. Évidemment, derrière celle-ci demeurent de nombreuses inquiétudes sur les armes, le coût de nouvelles munitions et bien sûr l'acceptation du monde de la chasse à cette nouvelle mutation. Mais ignorer cette nouvelle attaque, en imaginant pouvoir y échapper sur le long terme, ne serait pas digne du courage politique qui doit être le nôtre devant la réalité de la situation. Alors oui il faut ouvrir le dossier, avec la prudence nécessaire dans la protection des intérêts de notre filière, et en préservant au mieux les intérêts des chasseurs. Bien sûr, si nous faisons unanimement ce geste fort vis-à-vis de l'écologie et assumons par la même notre place et notre doctrine dans la nature, nous demanderons que le temps de la mutation soit le nôtre. Dois-je rappeler que notre ministère de tutelle s'appelle la transition écologique, alors c'est bien cela que nous allons réclamer à l'Etat comme à l'Europe, le temps de la transition écologique nécessaire à la réussite de ce projet.

Nous sommes donc 1 030 000 chasseurs en France!

Mais si ce chiffre reste pourtant important à l'échelle de notre pays, il y a un exercice que les chasseurs ne supportent pas et rechignent à faire, c'est la consultation publique. La fameuse consultation publique! Voilà une arme politique de haut vol, ou comment cliver encore un peu plus les gens derrière les claviers d'ordinateurs ! Voilà surtout une invention pour ne plus rien assumer politiquement. Ségolène Royal savait ce qu'elle faisait en créant cette lourdeur administrative, qui serait susceptible de masquer toutes les errances qu'on peut parfois imaginer au plus haut sommet de l'Etat! Personne n'est dupe, mais personne n'a le courage de retirer cette parodie de démocratie, de peur qu'on puisse reprocher à l'écologie de ne plus en faire. Ce principe de consultation publique pour la chasse n'amène rien d'autre qu'une amplification de la haine entre deux mondes qui se supportent déjà difficilement. Alors

Madame la Ministre de l'écologie, arrêtez cette explosion de haine anonyme s'il vous plaît, et l'Etat ne s'en portera que mieux, comme la biodiversité d'ailleurs.

Nous sommes déjà suffisamment impliqués dans la pièce de théâtre dans nos CNCFS. Avec 7 réunions de cette commission en un an seulement, nous n'avons pas chômé, alors laissons les Français tranquilles. Je me charge déjà avec mes collègues d'incarner la démocratie participative en siégeant dans cette instance avec nos amis écolos « high level », pour ne pas avoir à impliquer le reste de la France.

Vous aurez d'ailleurs pu remarquer que dernièrement mes craintes sur ce principe de consultations publiques se sont révélées exactes, et ont mis en lumière toute la dangerosité d'un tel fonctionnement. Nous avons même touché le fond si je puis dire avec un parti politique, EELV en l'occurrence, qui a appelé les Français à s'exprimer sur le décret sur la maîtrise des populations de grand gibier. J'accuse ouvertement ici devant vous, les représentants de ce parti de mentir aux Français en expliquant que l'Etat nous donne plus de chasse qu'avant. C'est faux et archi faux ! Rien ne change, hormis le fait que la paperasserie, qui ralentit les chasseurs et les DDT dans l'action contre les dégâts causés par les animaux sauvages au monde agricole, sera largement allégée. Ce que fait la bande à Jadot n'est ni plus ni moins qu'un appel à la violence contre les chasseurs. Comment ne pas imaginer le pire quand on voit les méthodes qu'emploient ces gens dans la quête des voix et du pouvoir qui va avec. Je me suis souvent insurgé contre toutes les formes d'extrémisme et de haine qui découlent du populisme, mais je crois qu'avec ces gens-là, on n'a encore rien vu ! Culpabiliser les gens avec leur nouvelle égérie de l'écologie la petite Greta, détruire l'économie rurale à grand coup de mesures écologiques à la Hulot, et pour finir, créer un climat de peur dans les campagnes avec des mensonges, voilà donc que se dessine un peu plus chaque jour, l'extrémisme le plus violent qui soit, le nouvel ordre moral vert imaginé par EELV.

Dans un autre registre, le loup, qui est aussi le plus grand mensonge écologique des temps modernes. On ne peut plus parler de la chasse aujourd'hui, sans aborder le problème du loup en France.

En préambule, il est important de rappeler le positionnement de la chasse française sur ce sujet. Nous n'avons jamais été contre le retour du loup en France, à condition que celui-ci garde un effectif compatible avec le milieu qui l'entoure. La France est aujourd'hui un pays habité sur l'ensemble de son territoire. Notre pays n'est pas une réserve écologique grande nature, à l'image du parc de Yellowstone aux États Unis. Le loup peut être présent chez nous, à condition qu'il soit géré dans ses effectifs, pour qu'on ne dépasse pas un certain seuil qui serait problématique vis à vis des activités économiques, de la population rurale, mais aussi de façon générale avec la vie des territoires. Le premier problème vient déjà des effectifs de loup qui sont avancés par l'Etat. Tous les gens qui vivent là où le loup se trouve savent pertinemment que 500 et quelques loups n'est pas le bon chiffre. Il est probablement 3 à 4 fois supérieur à celui-ci. Arrêtons de mentir, car si les parisiens en mal de nature sauvage peuvent avaler tout ce qu'on leur dit, ce n'est pas le cas pour les ruraux chasseurs ou éleveurs qui connaissent mieux que personne leur nature et ce qui y vit.

Je vais être clair sur ce sujet, même à coups de millions d'euros, les bergers resteront ma préférence sans hésiter. Il est inconcevable de continuer à acheter la paix sociale

et économique comme l'Etat le fait aujourd'hui, sans décider clairement de ramener le loup à un effectif beaucoup plus raisonnable. La situation ne peut et ne doit plus durer ! Officiellement, de dédommagement en prévention, le chiffre avancé par l'état s'écrit autour de 40 millions d'euros. Officieusement, nous sommes bien loin de la vérité ! Quand on discute avec les représentants de l'Etat au niveau local, loin des réunions publiques et des interviews, on se rend bien compte que l'addition se situe entre le double et le triple. Là encore nous voulons la vérité et rien que la vérité !

Et puis au milieu de tout cela, il y a le rêve écolo le plus fou qui soit, que le loup redevienne le grand prédateur régulateur de la faune française. Imaginez cette nature sans chasseurs et sans éleveurs, le quaternaire dans sa pure vérité, mais surtout dans sa pure violence mes amis ! Le loup n'est pas une peluche sans méchanceté et sans défense, le loup est un animal sauvage, sans conscience, qui réagit comme tout animal devant un bon repas. À quand le premier drame ? Laisser le loup faire le ménage dans la grande faune est totalement irresponsable. Bientôt les mouflons ne seront plus qu'un lointain souvenir, et il en sera pareil prochainement des chevreuils, des cervidés et autres chamois. Je refuse que les massifs français deviennent le terrain de jeu du loup, où tout lui est permis.

Il faut également encadrer la reproduction de loup d'élevage à partir des 800 adultes vivants en captivités en France, dont les jeunes sont relâchés dans la nature, plutôt que d'être euthanasiés, comme la loi l'exige. C'est d'ailleurs comme cela qu'une louve n'ayant pas d'origine italienne finit pas élire domicile dans le Pas-de-Calais, il y a une semaine. Là encore, il faut le courage et les finances du monde agricole pour payer l'étude génétique pour que la vérité éclate enfin. Merci aux agriculteurs du Pas-de-Calais d'avoir investi dans ses prélèvements.

Je crois maintenant que la fin de la récréation écologique doit être fermement sifflée par l'état. Quoi qu'en pensent certains, le loup ne remplacera ni les éleveurs, ni les chasseurs, ni les ruraux en général, et nous ne laisserons pas la région PACA et celle d'Aura se transformer en Yellowstone à la française. Sous la bienveillance d'André Mugnier, notre président de la commission « grands prédateurs », je vous annonce qu'avant la fin de cette année nous tiendrons un congrès extraordinaire sur le loup en France, avec nos amis du monde agricole, et d'autres composantes de la ruralité. Il en ressortira à mon avis beaucoup de colère, et sûrement d'autres choses si l'Etat continue de prendre la situation à la légère !

Si certains se laissent trop facilement influencer par des communiqués, des pétitions, ou des images chocs bien sélectionnées, il y en a d'autres dont nous faisons tous partie dans cette salle qui ne sont pas prêts à laisser faire aussi facilement ces vendeurs de cauchemars écologiques. Le monde rural est un monde puissant, dont les ramifications et les relais d'opinion sont largement sous-estimés par nos ennemis. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons faire l'union sacrée de toutes nos composantes. L'investissement de certains dans cette direction n'est plus à démontrer, je pense par exemple aux agriculteurs. Mais pour d'autres, la prise de conscience et la réactivité se font attendre. Je pense directement à nos amis de la pêche qui par leur immobilisme persistant, se privent et nous privent d'une union indispensable pour la survie de tous. Il est temps, chers amis de la pêche de rentrer à la maison, et d'arrêter de croire que le cousin chasseur pourrait ternir votre image médiatique ! Les attaques que vous vivez actuellement, comme celles qui vous subirez bientôt, vous prouveront que seuls les liens du sang rural sont ceux qui sont les plus fiables, et que le reste n'est que fausse amitié écologique de circonstance. Sous les coups de butoir de l'écologie

punitive, la famille rurale s'agrandit donc chaque jour un peu plus. De nombreuses associations viennent aujourd'hui tendre la main à une chasse respectueuse des autres usagers de la nature. Ça c'est la vraie vie locale des territoires, où les gens communiquent et échangent ensemble tous les jours pour trouver des solutions à leurs problèmes communs. Loin de ce simulacre d'écologie politique, des femmes et des hommes passionnés sur des territoires communs luttent pour continuer à pratiquer ensemble leurs passions.

Je ne peux qu'être enthousiaste d'accueillir aujourd'hui lors de ce magnifique congrès de St Malo les représentants de la Fédération Française de cyclotourisme et de la Moutain Bikers foundation. Avec votre présence aujourd'hui dans cette salle, nous prouvons que nous ne vivons pas dans la haine et l'insécurité comme certains tentent de le faire croire à une opinion publique chaque jour un peu plus sous influence des réseaux sociaux. Je tiens vraiment et sincèrement à vous remercier, au nom de tous mes collègues ici présents, pour votre venue assumée à ce congrès de la chasse française. Je suis persuadé que nous trouverons ensemble les bons compromis pour que nos pratiques respectives puissent vivre ensemble, chaque jour, sur les territoires. Soyez sûr que de notre côté, nous ferons les efforts nécessaires pour que la chasse soit mieux acceptée par les membres de vos associations respectives. Mais pour que cet équilibre soit trouvé sereinement, il faut que l'Etat honore les engagements qui furent pris à la sortie de la CMP sur la loi chasse en juin dernier. Oui, la proposition de loi de Jean Noël Cardoux, sénateur du Loiret, sur le délit d'entrave doit maintenant voir le jour dans les plus brefs délais. Nous ne revivons pas une nouvelle saison de guérilla rurale forestière, sans qu'un drame finisse par s'y jouer pour de bon. Et quoi qu'en pense le juge breton qui a condamné certains veneurs pour avoir exprimé avec un peu trop d'entrain dans leur ras le bol d'être persécutés un jour de chasse, je soutiens leur action, puisqu'elle correspond à un grave manquement de l'Etat dans la protection des activités rurales qui sont légales. Le Président de la République Emmanuel Macron m'a confirmé qu'il était favorable à l'inscription rapide à l'Assemblée Nationale de ce texte remanié au Sénat, avec le soutien des deux ministres qui ont pris un engagement écrit à savoir Emmanuelle Wargon et Marc Fesneau.

Si la chasse française a décidé à travers vos choix d'appréhender sa grande réforme pour entrer plus forte dans la modernité de son temps, il est une structure qui connaît plus que les autres une mutation encore plus rapide et radicale. Sous l'impulsion de son directeur général, Nicolas Rivet, la FNC est en train de prendre le vrai visage de sa fonction de service auprès des autres structures. Cette maison a pris parfaitement la mesure de ses compétences, et de sa vocation d'aide permanente auprès de vos fédérations. L'esprit qui y règne aujourd'hui est dorénavant le bon, et je vois du plaisir sur le visage des gens qui y travaillent. C'est la base d'une structure performante qui se doit d'être en première ligne politique mais aussi le cheval qui doit tirer le chariot dans la bonne direction et sans commettre d'erreur. La maison chasse française atteindra dans quelques temps le niveau de croisière qui doit être le sien, et deviendra une machine de guerre dans tous les domaines de compétences qui sont dans sa zone d'influence. Hier nous avons pu voir à quel point le projet informatique sera d'envergure, et c'est sur la communication que nous terminerons cette partie intime de la chasse au congrès. Dans quelques minutes, notre directeur de la communication Emmanuel Blacque-Bélaïr vous fera une présentation de notre nouvelle stratégie de communication, avec au final la visualisation de deux petits films, pour illustrer ses propos.

Mesdames et Messieurs, je me dois de mettre un terme à ce sûrement trop long rapport moral.

Vous dire aussi que les valeurs de la chasse et de la ruralité sont de belles valeurs. Que notre action dans la préservation de la biodiversité est réelle et essentielle aux territoires, que nos passions et nos traditions doivent être protégées et transmises aux futures générations, parce que demain sera un autre hier, et que l'histoire aime à se répéter.

Cette haine anonyme ou encore « chasse Bashing » ou « agri Bashing » nous la subissons au quotidien. C'est devenu le sport favori d'un certains nombres de groupuscules extrémistes dans leur propos et dans leur méthodes. Entraves répétées à la chasse, actes de vandalisme, incendies dans des fédérations de l'Oise et de l'Ardèche, menaces de morts sur les réseaux sociaux... jusqu'où cela va-t-il aller ?

Quand l'écologie aura fini sa crise de puberté, et qu'elle aura compris tout l'intérêt de conserver cette approche humaine et pragmatique de la gestion des espèces et des territoires, alors le temps du bonheur reviendra, et nous serons montrés en exemple pour nos compétences et nos actions.

Je terminerai par cette phrase de Jean Gabin qui résume à elle seule la médiocrité de notre présent sociétal :

"Aujourd'hui ce ne sont pas les valeurs qui se perdent, c'est la connerie généralisée qui triomphe!!!"

Puisse ce triomphe être de courte durée...

Vive la ruralité !

Vive la chasse !